



AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES

Prenez avis que le 3 août 2026 à 19 h, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham au cours de laquelle seront étudié les demandes de dérogation mineure suivante :

Propriétaire :	WILFÉ inc.
Mandataire :	Jacques Renaud
Lots visés :	4 353 822 et 4 355 371 du cadastre du Québec
Emplacement :	
Nature et effet de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à permettre l'implantation d'un réseau d'électricité en avant-lot dans le projet de développement du Domaine des écoliers, et ce, alors que les dispositions du <i>Règlement 715 de zonage</i> exigent que tous les nouveaux réseaux de distribution électriques soient aménagés en arrière-lot ou soient enfouis.

Propriétaire :	2847-3320 Québec inc.
Mandataire :	François-Xavier Cadieux
Lot visé :	6 605 874 du cadastre du Québec
Emplacement :	600, rue Jacques-Cartier Sud
Nature et effet de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à permettre l'installation d'enseignes avec éclairage interne pour l'ensemble des commerces situés dans le bâtiment commercial situé au 600, rue Jacques-Cartier Sud, alors que les dispositions du <i>Règlement 715 de zonage</i> exigent que l'éclairage interne soit uniquement autorisé dans les zones à dominance « Industrie » (I), « Commerce de détail » (C2), « Station-service et station de recharge » (C502).

Pour plus d'informations au sujet de ces demandes, vous pouvez contacter M^{me} Florencia Saravia du Service de planification et d'aménagement du territoire, en composant le 450 293-3326, poste 222.

Donné à Farnham le 16 juillet 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Roxanne Landry', with a stylized flourish at the end.

Roxanne Roy Landry, MAP
Directrice générale adjointe
et greffière adjointe